



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Vertrieu le 30/11/2023

Procès-Verbal du CSE du 29 novembre 2023

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Kristel Barret (DRH), Sébastien Ruis (REX), Cyrille Averty (REX).

Membres élus titulaires présents : Grégory Chiarot (Trésorier), Sandra Monnery (secrétaire), Alain Jouan, Alexandre Tadej (secrétaire adjoint), Aurélien Delorme, Garry Spilliaert, Mickaël Lemaire, Hugonnard Bruyère Stéphanie.

Membres élus suppléants présents : Sylvain Sabatier, Mohammed Otmani.

Représentant Syndical UNSA : Jonathan Da Costa

La séance est ouverte à 9h30

1. Validation du Procès-Verbal du 25 octobre 2023.

Le Procès-Verbal n'a pas été validé et est reporté au prochain CSE.

Kristel avait demandé la modification de deux points du PV, le premier concernant le courrier de l'inspecteur du travail et celui sur les économies réalisés sur l'été des heures supplémentaires.

Ce dernier avait été corrigé en amont par Alexandre, par contre le point sur le courrier ne le sera pas tant que celui-ci n'aura pas été envoyé par Kristel.

Kristel s'engage à le transmettre par mail à l'ensemble des élus et sera annexé au PV.

2. Marche de la société.

Point à fin Octobre :

Activités :

- STV : Tx R : 66% (-11 vs M-1) : Activité en fort retrait, réduction du plan capacitaire prép de 140kp à 50kp ; flux réception faible entre 100-300kp avant les arrivées Nike
- GXO : Tx R : 69% (-10% vs M-1) : Activité en fort retrait, réduction du plan capacitaire prép de 70kp à 35kp ; flux réception faible



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

- BLO : Tx R : 75.7% (-11%) Activité en fort retrait, réduction du plan capacitaire prép de 20 à 8kp, Cellule 7 installée (rackage/réseau) implantation en cours
- MCL : Tx R : 77% (-4%) Activité en retrait passage de 2000 à 1000 vélos en capacité
- Activité magasin à réseau comparable à -0.1% à fin Octobre. Activité Novembre à -14% à fin S46
- : Difficultés black Friday, peu de passage en magasin et niveau de stock en magasin important.

Sujet Go Sport :

- Objectif fermeture entrepôt Dispéo fin janvier-24. Plan de déménagement en cours d'étude à destination des entrepôts LSL. 1ère réception des flux pour les magasins verticalisés (stockage en C1)

Sujet Bâtiments :

- STV : Planning tenu. Livraison bureau C3, montage poteau et préparation sol pour le dallage.
- AUT : planning tenu, montage poteau et préparation sol pour le dallage

Sujet mécanisation :

- Synthèse des points d'interface Bâtiment/méca en cours de chiffrage.
- Travail en cours sur l'implantation des solutions techniques (implantation des équipements)
- Lancement des ateliers Ergonomie et Bâtiment avec les équipes.

Sujet Transport :

- Organisation de la récupération des volumes Dispéo et définition des plans de transport

Activité : Activité réception en cumul (fin Oct)



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Activité : Activité réception en cumul (fin Oct)

Somme de Qté	Étiquettes de colonnes						Total général	Evo Um		Evo UvC	
	LSL - Um			LSL - UvC				22 VS 21	23 VS 22	22 VS 21	23 VS 22
Étiquettes de lignes	2021	2022	2023	2021	2022	2023					
janv		4 619 900	5 375 230		6 009 228	7 074 806	23 079 164	#DIV/0!	16,35%	#DIV/0!	17,73%
févr		4 077 859	3 816 774		5 509 775	5 044 021	18 448 429	#DIV/0!	-6,40%	#DIV/0!	-8,45%
mars		5 781 926	4 138 080		6 776 781	5 561 882	22 258 669	#DIV/0!	-28,43%	#DIV/0!	-17,93%
avr		3 937 922	3 510 547		5 058 016	4 115 801	16 622 286	#DIV/0!	-10,85%	#DIV/0!	-18,63%
mai		3 200 723	3 410 927		4 185 567	5 505 728	16 302 945	#DIV/0!	6,57%	#DIV/0!	31,54%
juin		5 278 554	4 646 471		7 264 058	6 546 997	23 736 080	#DIV/0!	-11,97%	#DIV/0!	-9,87%
juil		5 007 269	7 648 943		6 914 990	8 570 577	28 141 779	#DIV/0!	52,76%	#DIV/0!	23,94%
août		6 192 922	6 153 477		8 105 661	7 306 156	27 758 216	#DIV/0!	-0,64%	#DIV/0!	-9,86%
sept		5 661 638	4 334 837		6 668 833	5 131 680	21 796 988	#DIV/0!	-23,43%	#DIV/0!	-23,05%
oct		6 755 782	2 345 411		7 495 246	2 782 979	19 379 418	#DIV/0!	-65,28%	#DIV/0!	-62,87%
Total général		50 514 495	45 380 697		63 988 155	57 640 627	217 523 974	#DIV/0!	-10,16%	#DIV/0!	-9,92%

Activité préparation en cumul (fin Oct) :

Somme de Qté	Étiquettes de colonnes						Total général	Evo Um		Evo UvC	
	LSL - Um			LSL - UvC				22 VS 21	23 VS 22	22 VS 21	23 VS 22
Étiquettes de lignes	2021	2022	2023	2021	2022	2023					
janv	2 967 542	3 719 380	3 478 573	3 955 999	4 302 261	4 333 770	22 757 525	25,34%	-6,47%	8,75%	0,73%
févr	3 178 382	3 504 888	3 304 251	3 800 807	4 567 966	4 373 989	22 730 283	10,27%	-5,72%	20,18%	-4,25%
mars	3 656 116	3 847 231	4 316 871	4 656 972	4 892 016	5 794 524	27 163 730	5,23%	12,21%	5,05%	18,45%
avr	3 088 547	3 757 730	2 989 484	4 260 098	5 223 172	4 366 240	23 685 271	21,67%	-20,44%	22,61%	-16,41%
mai	2 679 533	5 959 358	3 788 335	3 417 547	6 758 632	4 902 122	27 505 527	122,40%	-36,43%	97,76%	-27,47%
juin	5 499 670	5 347 176	5 911 875	6 440 846	7 480 468	8 372 050	39 052 085	-2,77%	10,56%	16,14%	11,92%
juil	4 921 377	5 845 650	5 150 519	6 768 934	8 010 920	6 803 445	37 500 845	18,78%	-11,89%	18,35%	-15,07%
août	4 058 927	4 753 177	6 014 373	5 186 259	6 561 156	7 176 118	33 750 010	17,10%	26,53%	26,51%	9,37%
sept	4 003 779	4 261 100	5 138 027	4 614 373	5 103 780	6 040 446	29 161 505	6,43%	20,58%	10,61%	18,35%
oct	4 461 685	3 821 410	5 282 003	5 448 582	5 030 933	6 187 813	30 232 426	-14,35%	38,22%	-7,67%	23,00%
Total général	38 515 558	44 817 100	45 374 311	48 550 417	57 931 304	58 350 517	293 539 207	16,36%	1,24%	19,32%	0,72%

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

La capacité a été freinée fortement, afin de pouvoir réintégrer une partie des intérimaires arrêtés le vendredi.

Mais en espérant ne pas ralentir à nouveau par la suite.

3. Point RH.

EFFECTIFS

MOIS	SITE	CDI								TOTAL CDI	EVOLUTION
		OUVRIER		EMPLOYE		AGENT DE MAITRISE		CADRE			
		HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME		
OCTOBRE	STV	47	55	4	7	14	16	10	7	160	0,63%
	MCL	13	0	2	0	3	1	2	0	21	
	BLO	0	1	1	1	2	2	0	0	7	
	TOTAL	60	56	7	8	19	19	12	7	188	

CDD									TOTAL CDD
OUVRIER		EMPLOYE		AGENT DE MAITRISE		CADRE			
HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME		
3	5	0	1	0	1	0	0	10	
2	0	0	0	0	0	0	0	2	
1	0	1	0	0	0	0	0	2	
6	5	1	1	0	1	0	0	14	

CPROF - CAPPRENTISSAGE				TOTAL CPROF + APP
OUVRIER		EMPLOYE		
HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	
0	0	0	1	1
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	1	1

3 Entrées
0 Sorties

TOTAL HOMME	TOTAL FEMME
78	93
22	1
5	4
105	98



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

4. Présentation de la polyvalence par activités (prep/tampon, prep/cariste, prep/expé, prep/contrôle...) sur St Vulbas, ainsi que pour le site de Machecoul.

Le tableau est pour la période du 1 janvier à mi-novembre.

La CFDT ne saurait comment exploiter une telle présentation, elle estime être totalement légitime à s'assurer de l'égalité de traitement et de l'équité des salariés quant à leur temps passé dans leurs activités respectives.

Une présentation nominative complète en instance plénière sous couvert de confidentialité, mentionnée expressément, semble tout à fait légitime.

La direction rappelle qu'elle ne communiquera pas d'éléments nominatifs lors des réunions CSE.

5. Information Proposition Calendrier Social 2024.

La délégation CFDT n'est pas favorable à une NAO en janvier mais plutôt en mars-avril pour les raisons suivante :

- trop proche de l'augmentation d'octobre
- le contexte de l'entreprise est fébrile en cette période de fin d'année 2023 et début 2024
- le contexte économique global

La direction précise que les NAO se font habituellement en janvier, c'est pour cela qu'elle a planifié ce mois-ci pour 2024.

La délégation CFE-CGC est en accord total avec la CFDT, que pour cette année il serait mieux de faire cette NAO 2024 en mars-avril et revenir pour 2025 au mois de janvier.

Après concertation, la direction propose la première réunion 13-15 février et une fin des négociations au plus tard le 15 mars.

6. Information Traitement des Données Personnelles - RGPD.

Ce document sera envoyé à tous les collaborateurs et donné à tous les nouveaux entrants.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'embauche, de l'exécution, de la fin du contrat de travail, du traitement de la paie, la Société est amenée à collecter, utiliser et traiter différentes données personnelles du salarié en lien avec la gestion du personnel et les obligations déclaratives auprès des différents organismes sociaux.

Les informations recueillies sont enregistrées dans des fichiers informatisés et/ou papier tenus par l'employeur en lien avec ces finalités.

Elles sont conservées pendant toute la durée du présent contrat de travail, augmentée du temps nécessaire au respect des exigences légales et réglementaires.

Elles sont destinées en interne suivant leur usage aux services concernés : Gestion du personnel, Paie, Comptabilité, Informatique, Sécurité et accès des locaux, Supérieur hiérarchique, Exploitation logistique, Gestion des Stocks, Comptabilité, Méthodes, Transport, Travaux Neufs et Maintenance.

En signant son contrat de travail, le salarié autorise la société à collecter, enregistrer et à stocker ces données qui ne seront traitées et utilisées que dans la mesure de ce qui est nécessaire à l'exécution du contrat de travail, à l'accomplissement par la société des obligations qui lui incombent et dans la limite des délais de prescription applicables en matière sociale (article 6§1 b et c du règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016).

Le Salarié accepte, en outre, que ces données personnelles puissent être communiquées ou transférées à des sociétés prestataires (ex : prestataire informatique), organismes, administrations (URSSAF, caisses de retraite, organismes de prévoyance, de frais de santé, services des impôts, médecine du travail, inspection du travail,...) dès lors que ces personnes ou entités sont chargées du traitement de ces données, notamment pour permettre la gestion des ressources humaines et des différents avantages dont bénéficie le Salarié.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Il est entendu que ces informations ou données seront en tout état de cause transférées, détenues et/ou traitées dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires applicables en France.

En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des articles 12 à 23 du règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, le salarié bénéficie de droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou de limitation de leur utilisation. Le salarié peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer à leur traitement.

Ces droits peuvent être exercés en s'adressant :

- à Madame Cindy MIGUEL, désignée par la société comme déléguée à la protection des données, qui peut être joint par email (dpolsl-rgpd@instersport.fr).

Pour votre parfaite information, les traitements de données personnelles actuellement en vigueur dans l'entreprise vous sont communiquées en Annexe.

En cas de difficultés liées à la gestion de ses données, le salarié a enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil : tél : 01 53 73 22 22 - site internet : www.cnil.fr

Fait à St Vulbas

Le 15/11/2023

Frédéric GRASSART
Directeur Opérations Logistiques

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

**ANNEXE : RECAPITULATIF DES REGISTRES DE TRAITEMENT DE DONNEES
PERSONNELLES EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE LOGISTIQUE SPORTS
ET LOISIRS**

Nom du Traitement	Responsable du traitement	Finalité du traitement	Catégories de données personnelles	Destinataires des données	Durée de conservation
Mini Fiches	Mickael MOISSONNIER mmoisssonier@intersport.fr	Répertorier et analyser les anomalies stocks (article 6 f du RGPD)	-Nom -Prénom	Service Interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Suivi de gestion	Mickael MOISSONNIER mmoisssonier@intersport.fr	Répertorier et analyser les anomalies stocks (article 6 f du RGPD)	-Nom -Prénom	-Service interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Suivi opérationnel inventaires-implantation-gestion des stocks	Mickael MOISSONNIER mmoisssonier@intersport.fr	Contrôle de la bonne réalisation des inventaires, implantation et gestion des stocks dans les délais et la qualité requis (article 6 §b et f du RGPD)	-Nom -Prénom -identifiant code Reflex	-Service interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Suivi des manquants en préparation	Mickael MOISSONNIER mmoisssonier@intersport.fr	Répertorier et analyser les MQT en préparation (article 6 f du RGPD)	-Nom -Prénom	Service Interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Listes équipements & vêtements de travail	Nicolas Martin MEGEL nmartinmegel@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Collecte taille EPI / Vêtements et prévision stocks (article 6 §b et c du RGPD)	-Nom -Prénom -Taille du vêtement	-Service Interne Travaux neufs et Maintenance Ressources Humaines	5 ans après le terme du contrat du salarié
Listes badges accès Bâtiment	Nicolas Martin MEGEL nmartinmegel@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Contrôle accès site (article 6 §b et c du RGPD)	-Nom -Prénom	-Service interne Travaux neufs et Maintenance Ressources Humaines	5 ans après le terme du contrat du salarié

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Nom du Traitement	Responsable du traitement	Finalité du traitement	Catégories de données personnelles	Destinataires des données	Durée de conservation
Listes Fournisseurs Travaux neufs / Maintenance	Nicolas Martin MEGEL nmartinmegel@intersport.fr	Lister l'ensemble des contacts par prestation (article 6§f du RGPD)	-Nom -Prénom - adresse - Téléphone - mail	Travaux neufs et Maintenance	5 ans après la fin de la prestation
Suivi des réceptions	Thibault BORGET tborget@intersport.fr	Contrôle de la marchandise lors de la réception de commande (article 6 §b et f du RGPD)	-Initiales du salarié	-Service Interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Bons de transport	Thibault BORGET tborget@intersport.fr	Contrôler la bonne conformité des livraisons (article 6 §b et f du RGPD)	-Nom du salarié	-Service interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Suivi des caristes	Thibault BORGET tborget@intersport.fr	Contrôler le respect des procédures de mise en stock de la marchandise (article 6§f du RGPD)	-Initiales du salarié	-Service interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Traçabilité des mouvements et contrôle qualité sur ReflexWeb	Thibault BORGET tborget@intersport.fr Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr Mikaël MOISSONNIER mmolssonnier@intersport.fr	Contrôler le respect des procédures internes (article 6§f du RGPD)	-Initiales du salarié	-Service Interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Calcul de primes	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Thibault BORGET tborget@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Détermination des primes des opérateurs (article 6§b et c du RGPD)	-Nom -Prénom -Montant primes versées	-Service Interne Ressources Humaines Exploitation	5 ans à compter du versement de la paie considérée

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Nom du Traitement	Responsable du traitement	Finalité du traitement	Catégories de données personnelles	Destinataires des données	Durée de conservation
Synthèse de productivité	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Suivi des ratios des opérateurs (article 65f du RGPD)	-Nom -Prénom -Ratio	-Service interne Exploitation Direction	5 ans après le terme du contrat du salarié
Polyvalence	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr	Suivi équité de la polyvalence par équipe (article 65b et c du RGPD)	-Nom -Prénom	-Service interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Tableau d'affichage nominatif	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Information des collaborateurs de leur affectation sur la journée et/ou chariot	-Nom -Prénom	Service interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Suivi des indicateurs LSL	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Compilation productivité, heures et données d'exploitation des services LSL (article 65f du RGPD)	-Nom -Prénom -Détail des heures par activités.	-Service interne Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié
Suivi des effectifs et capacité	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Calcul de la capacité de production (article 65f du RGPD)	-Nom -Prénom	-Service interne - Exploitation – Direction	5 ans après le terme du contrat du salarié
Compilation des primes de productivité	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Thibaut BORGET Tborget@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Suivi montant primes opérateurs (article 65b du RGPD)	-Nom -Prénom - Ratio -Montant primes versées	-Service Interne Ressources Humaines Exploitation	5 ans à compter du versement de la paie considérée
Suivi de la qualité des regroupements	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Joël NADLER lnadler@intersport.fr	Compilation des anomalies générées par les opérateurs (article 65f du RGPD)	-Nom -Prénom	Exploitation	5 ans après le terme du contrat du salarié

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Nom du Traitement	Responsable du traitement	Finalité du traitement	Catégories de données personnelles	Destinataires des données	Durée de conservation
Suivi Hors Stocks	Jérôme GARDON jgardon@intersport.fr	Repréparer les anomalies constatées en prep aux magasins (article 65f du RGPD)	-Nom -Prénom	Transport	5 ans après le terme du contrat du salarié
Répertoire Fournisseurs Transport	Jérôme GARDON jgardon@intersport.fr	Lister l'ensemble des contacts des transporteurs par finalités (Commerce, exploitation, service client, comptabilité, informatique, ...) (article 65f du RGPD)	-Nom -Prénom - adresse - Téléphone - mail	Transport	5 ans après la fin de la prestation
Suivi Réclamations Clients	Jérôme GARDON jgardon@intersport.fr	Suivi des anomalies par préparateur (article 65f du RGPD)	-Nom -Prénom	Transport	5 ans après le terme du contrat du salarié
Suivi Badges café	Joël NADLER jnadler@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr	Affectation badge café	-Nom -Prénom	Responsable Exploitation	Pendant le contrat de travail du salarié
Gestion administrative du personnel et de la paie	Estelle LEFRANC elefranc@intersport.fr	Gestion du personnel et paie (article 65b et c du RGPD)	-Nom - Prénom -Adresse -RIB -Numéro de Sécurité Sociale -Situation familiale et informations financières liées à l'identité nécessaires au traitement de la gestion administrative de la paie	-Services des Ressources Humaines, Comptabilité, -Organismes sociaux -Médecine du travail, -Organismes de prévoyance -Banque	Toute la durée du contrat, et 5 ans après le versement de la paie

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Nom du Traitement	Responsable du traitement	Finalité du traitement	Catégories de données personnelles	Destinataires des données	Durée de conservation
Entretiens Annuels – Entretiens professionnels – Bilan professionnel	Cindy MIGUEL cmiguel@intersport.fr	Analyse des données issues des entretiens dans le cadre de la Gestion des compétences et des carrières des salariés (article 65b et c du RGPD)	- Nom - Prénom	-Ressources Humaines -Responsable Hiérarchique et Direction	5 ans après le terme du contrat du salarié
Développement RH (Formation, Gestion Compétences et des Carrières)	Cindy MIGUEL cmiguel@intersport.fr	Analyse des compétences et suivi des évolutions potentielles de carrières (article 65b et c du RGPD)	- Nom - Prénom - Parcours de formation initiale et continue	-Ressources Humaines -Responsable Hiérarchique et Direction	5 ans après le terme du contrat du salarié
Tablette (Kizeo Form)	Sébastien RUIS sruis@intersport.fr Thibault BORGET tborget@intersport.fr Amandine RAS aras@intersport.fr Bobby GARBIT et Mickael LEMAIRE cerecep@intersport.fr Estelle BERT ebert@intersport.fr Cyrille AVERTY caverty@intersport.fr Joël NADLER jnadler@intersport.fr	Audit des bonnes pratiques Métier (article 65f du RGPD)	-Nom -Prénom	-Service interne Exploitation Méthodes	5 ans après le terme du contrat du salarié

7. Mention « deadline » ne respectant pas le cadre légal, inscrit sur la note de service portant sur les demandes d'acomptes.

Le mot « Deadline » ne devrait pas apparaître sur une note de service, mais plutôt date limite.

La mention deadline ne respecte pas le cadre légal de l'article L3242-1 du code du travail. Il n'existe pas en tant que tel une date limite/butoir pour qu'un salarié fasse une demande d'acompte. La Direction



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

s'engage à inscrire sur les futures notes de service à ce sujet, la mention « idéalement » avant les dates pour lesquelles il serait souhaitable que les demandes soient effectuées.

De plus, la CFDT rappelle à la Direction, via l'article du code du travail 1321-6 et ses jurisprudences constantes en découlant dont la genèse provient de la loi Toubon du 4 août 1994, que tous les documents relatifs au travail et notamment dans notre cas à la rémunération doivent être rédigés en français. La mention « deadline » ne respecte donc doublement pas la législation en vigueur.

La CFDT précise également dans le contexte économique actuel très difficile, qu'un terme indiquant une date limite pour effectuer une demande d'acompte pourrait potentiellement porter préjudice aux salariés concernés.

La direction, estime qu'envoyer un mail à une collaboratrice ayant rejoint l'entreprise depuis 2 semaines pour faire une telle remarque était inapproprié.

Ensuite, dans toute entreprise, et comme il est pratiqué chez LSL depuis toujours, un planning de paye est établi. Il comporte les dates de demandes d'acomptes et les dates de paye. Il est juste normal de regrouper les demandes d'acomptes à une date donnée.

Le terme « Deadline » qui suscite aujourd'hui la question est utilisé depuis des années dans les communications sans que cela ait suscité la moindre réaction par le passé.

Il n'est pas remis en cause la possibilité de faire une demande d'acompte après cette date comme il a bien été expliqué à la réception de la question et cela n'a jamais posé le moindre problème en cas de besoin

8. Affichage sur le site de Blois : les fiches CSE ne sont pas présentes ainsi que l'affichage obligatoire sur les référents harcèlements.

Tout a été affiché, Kristel n'a pas compris pourquoi ça n'avait pas été fait avant puisqu'elle avait tout envoyé.

9. Prime du site de Blois : modalités actuelles ? pourquoi les CSE n'a-t-il pas été consulté ? Quand sera mise la prime de performance sur les mêmes modalités que les autres sites ?

Pour le moment, ils restent sur un forfait de 100€ relatif au temps de présence.

Il n'y a pas assez de recul pour pouvoir mettre en place une prime comme sur les autres sites.

10. Présentation d'exemple de mentions positives sur les salariés contenues dans la tablette informatique des chefs d'équipes.

Les mentions positives sont le fait de respecter les règles de sécurité et à l'inverse, les mauvaises sont de ne pas les respecter.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Pour chaque onglet, il suffit juste de mettre « OUI » ou « NON ».

Sur la partie sécurité, il faudrait ajouter le port du Gilet à Haute Visibilité.

Lors de la formation CSSCT des élus, la formatrice trouve anormale que les salariés à pieds dans l'entrepôt ne le prote pas.

La CFDT, regrette que la présentation telle que demandée n'ai pas été faite. Les critères ont bien été présentés mais aucun exemple concret, afin de visualiser si seule les mentions négatives sont inscrites ou bien celles positives également.

L'élu CFDT, Aurélien Delorme a même demandé à ce qu'une présentation de son profil soit faite afin de pouvoir visualiser un cas concret. Demande refusée par la Direction.

La CDFT regrette le manque de transparence de la part de la Direction et minimise de ce fait à notre sens le rôle du CSE.

Néanmoins, une élu CFE-CGC de par son statut de superviseur, indique que tout salarié est en droit de se rapprocher d'un encadrant afin que lui soit présenté le contenu lié à son profil enregistré sur la tablette des chefs d'équipe.

11. Remboursement du taxi payé sur le fonctionnement lors d'un déplacement pour visite d'inspection.

La note de frais doit être donnée à Nicolas pour un remboursement au CSE.

12. Vente de magasins à la grande distribution : est-ce compatible avec notre « ADN coopérative ».

OUI !

13. Comparatif des montants total des primes performances individuelles versés aux salariés concernés sur les périodes d'avril à octobre 2022 et d'avril à octobre 2023.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
 Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

MODELISATION CHIFFRES 2023

Heures de Prep 2022 / 2023

janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
15170,22	15638,00	17971,14	15006,06	18252,08	20287,32	19388,94	18860,16	17734,21	17912,90	15155,11	18827,01
janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
14942,08	14905,11	18223,69	14956,57	14025,56	16200,23	14875,04	15826,01	15289,82	16613,40		
98%	95%	101%	100%	77%	80%	77%	84%	86%	93%		

Ratios
 (sur la base du calcul de ratio 2022)

Étiquettes de lignes	2023 (sur la base du calcul 2022)		Total général
	2022	2023	
CDI			
Octobre	0,91	0,87	0,89
Septembre	0,75	0,90	0,83
AOUT	0,78	0,94	0,86
Juillet	1,80	0,89	1,34
Juin	1,02	0,94	0,98
Mai	0,97	0,98	0,97
AVRIL	0,90	0,98	0,94
Intérim			
Octobre	0,77	0,79	0,78
Septembre	0,62	0,77	0,69
AOUT	0,66	0,82	0,74
Juillet	1,05	0,80	0,93
Juin	0,74	0,89	0,81
Mai	0,73	0,90	0,81
AVRIL	0,73	0,87	0,80
Total général	0,83	0,86	0,84

=> La somme versée dépend du nombre de personnes présentes sur la période
 => La composition des commandes aujourd'hui est différente donc non comparable

Mois/Année	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22
Total primes	16337,68	14597,13	16638,47	24493,27	19790,65	17660,54	20186,25

Primes 2022 - 2023

Mois/Année	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23
Total primes	15497,10	19287,79	19287,79	16846,66	16839,25	15497,10	15361,41

POLYVALENCE - CARISTES

Equipe A

Moyenne de l'équipe 53 %

Max : 83%

Mini : 28%

Motif abs et restriction médicale

Equipe B

Moyenne de l'équipe 43 %

Max : 56%

Mini : 34%

Démarrage de l'activité en cours d'année

Equipe C

Moyenne de l'équipe 44 %

Max : 74%

Mini : 29%

Motif abs et restriction médicale



POLYVALENCE - CONTRÔLES

Equipe A

Moyenne de l'équipe 46 %

Max : 65%

Mini : 22%

Motif abs

Equipe B

Moyenne de l'équipe 45 %

Max : 38%

Mini : 52%

Equipe C

Moyenne de l'équipe 34%

Max : 61%

Mini : 15%

Motif abs et démarrage de l'activité en cours d'année.

POLYVALENCE - TAMPON

Equipe A

Moyenne de l'équipe 12 %

Max : 14%

Mini : 10%

Equipe B

Moyenne de l'équipe 20 %

Max : 25%

Mini : 12%

Démarrage de l'activité en cours d'année.

Equipe C

Moyenne de l'équipe 24%

Max : 28%

Mini : 13%

Motif abs



POLYVALENCE - EXPEDITION

Equipe A

Moyenne de l'équipe 61 %

Max : 84%

Mini : 54%

Restriction

Equipe B

Moyenne de l'équipe 43 %

Max : 50%

Mini : 26%

Démarrage de l'activité en cours d'année.

Equipe C

Moyenne de l'équipe 45%

Max : 50%

Mini : 37%

Motif abs

14. Forte remonté d'humidité en gare de réception sur le site de Machecoul : risque accrue d'accident, droit d'alerte.

Nicolas a relancé des carottages de la dalle et pour le moment ils sont en analyse.

La direction est sur le sujet, des courriers ont été envoyés à l'entreprise qui a effectué les travaux.

Si un cariste rencontre un problème, il doit en informer son responsable et c'est à ce dernier d'évaluer s'il y a un risque ou pas.

Les salariés peuvent faire un droit d'alerte et droit de retrait si le risque sur leur sécurité est avéré.

15. Avance des frais lors des déplacements CSE / visite sécurité des élus : délai de remboursement.

Les délais de remboursement des notes de frais se sont allongés, fait remarquer Alexandre.

La direction n'est malheureusement pas responsable de cela, les remboursements sont gérés à Longjumeau.

16. Assurance lors des déplacements professionnels / CSE ?

La question est de savoir en cas d'accident lors d'un déplacement professionnel / CSE (visite médicale, visite sécurité ou autres) est-ce que l'assurance de l'entreprise prend en charge les dommages matériels ?

La direction doit se renseigner auprès de son assurance, il ne sait pas du tout.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

17. Avancement CADHOC Noël / CADHOC Rentrée Scolaire.

Les CADHOC de Noël sont quasiment terminés d'être distribués, les derniers seront donnés en fin de semaine.

Pour les absents, ils leur seront envoyés en Recommandé avec Accusé de Réception.

Pour ceux de la rentrée scolaire, comme toutes les années il y a toujours des certificats de scolarité qui arrivent tard et donc la commande se fait tardivement.

L'année prochaine, Kristel s'engage à faire deux commandes pour ne pas léser les salariés qui donnent leurs certificats dans les temps.

18. Point Sécurité Routière CSE – organisation soirée de Noël.

Une décharge sera présentée à chaque personne en début de soirée, afin qu'elle sache ce qu'elle signe. Un taxi sera appelé si un salarié estime ne pas être apte à rentrer après avoir soufflé dans l'éthylotest. Le taxi sera pris en charge par le CSE et la moitié remboursé par la direction.

L'alcool est une des principales infractions mortelles sur les routes en France.

Chaque année en France, plus de 1 000 personnes perdent la vie sur les routes dans un accident avec un taux d'alcool illégal.

Ces décès pourraient être évités si tous les conducteurs respectaient strictement la limitation légale de l'alcoolémie au volant : 0,5 gramme d'alcool par litre de sang (0,25 mg/l d'air expiré) et 0,2 gramme d'alcool par litre de sang (0,1 mg/l d'air expiré) pour les permis probatoires.

LES PRINCIPALES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

CONTRAVENTION	AMENDE DE POINTS	RETRAIT DE POINTS	SUSPENSION / ANNULATION DU PERMIS ^(*)	IMMOBILISATION / CONFISCATION DU VÉHICULE ⁽²⁾	PRISON ⁽¹⁾
Conducteurs novices avec une alcoolémie supérieure à 0,20 g/l de sang (0,10 mg/l d'air expiré)	135 € ^(*)	6 pts	Suspension de 3 ans	immobilisation	-
Conduite avec une alcoolémie comprise entre 0,50 g/l et 0,80 g/l de sang (0,25 et 0,40 mg/l d'air expiré)	135 € ^(*)	6 pts	Suspension de 3 ans	immobilisation	-
DÉLITS					
Conduite avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,80 g/l de sang ou en état d'ivresse manifeste	4500 € ^(*)	6 pts	Suspension / Annulation de 3 ans (sans suris ni + permis blanc v)	Immobilisation / Inflation d'un éthylotest antidémarrage	2 ans
Récidive de conduite avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,80 g/l de sang ou en état d'ivresse manifeste	9000 € ^(*)	-	Annulation de 3 ans de plein droit (sans suris ni + permis blanc v)	Immobilisation et mise en fourrière immédiate / Inflation d'un éthylotest antidémarrage / Confiscation obligatoire	4 ans
Refus de se soumettre à une vérification de présence d'alcool	4500 € ^(*)	6 pts	Suspension / Annulation de 3 ans (sans suris ni + permis blanc v)	Immobilisation / Confiscation obligatoire en cas de récidive	2 ans
Conduite avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,80 g/l de sang - conduite après usage de stupéfiants	9000 € ^(*)	6 pts	Suspension / Annulation de 3 ans (sans suris ni + permis blanc v)	Immobilisation et mise en fourrière immédiate / Confiscation obligatoire en cas de récidive	3 ans

(*) Amende forfaitaire minorée à 90 € si elle est payée rapidement.
(1) Il s'agit d'un maximum. Le juge prononce la sanction qui lui paraît la plus appropriée.
(2) Confiscation : saisie du véhicule et transfert de sa propriété au profit de l'État.

L'ALCOOL ET LA CONDUITE PRENEZ LA MESURE DU RISQUE

ALCOOL VOIES URBAINES SENS INTERDIT EXCÈS DE VITESSE ROUTES DE CHAMPAGNE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

En savoir plus ? securite-routiere.gouv.fr

Sécurité routière/routeplussure

Ministère de l'Intérieur
Délégation à la sécurité routière
Immeuble Garance - Place Beauvau - 75800 PARIS CEDEX 08

ALCOOL ET CONDUITE : 1ÈRE CAUSE DE MORTALITÉ SUR LES ROUTES

L'alcool a un effet désinhibiteur et euphorisant qui modifie la perception des risques (vitesse, distance, conditions pour dépasser...)

Il provoque :

- Une mauvaise coordination des gestes
- Un allongement du temps de réaction
- Le trouble de la vision

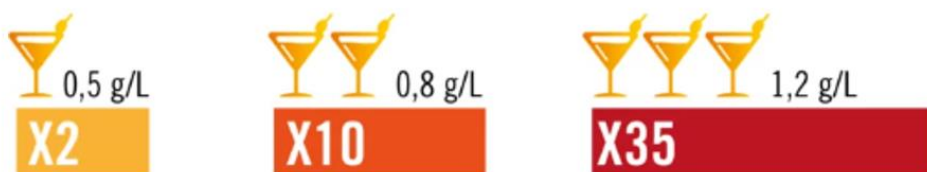
Favorise:

- L'agressivité
- La somnolence

**Pour votre sécurité et celle des autres.
 Celui qui conduit est celui qui ne boit pas**



Risques d'avoir un accident



Selon la courbe de Borkenstein



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Je soussigné(e), Monsieur / Madame (Nom et Prénom) _____

décharge de toute responsabilité, par la présente lettre, le CSE de la société Logistique Sport et Loisirs et la société Logistique Sport et Loisirs dans le cadre de sa soirée de Noël, qui a lieu le 02/12/2023 au 1055, 34 avenue du Maréchal Juin 01000 Bourg en Bresse.

Je reconnais avoir pris connaissance de la procédure communiquée dans le cadre de la soirée de Noël ainsi que des consignes de sécurité et y adhère.

Rappel de cette procédure :

Un dépliant concernant l'alcool et la conduite vous est remis à votre arrivée et vous a été également envoyé sur votre boîte mail.

Des éthylotests seront mis à disposition lors de votre départ :

- Ethylotests négatifs : je rentre chez moi
- Ethylotests positifs, 3 possibilités :
 1. j'ai quelqu'un qui peut me raccompagner
 2. Mise à disposition d'un taxi pour me raccompagner
 3. Je ne souhaite ni souffler dans l'éthylotest, ni taxi, ni raccompagnement

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès du CSE de l'entreprise LSL et la société LSL ainsi que ses collaborateurs. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant après avoir refusé de prendre un taxi pour me reconduire à mon domicile ou de souffler dans un éthylotest.

Je signe cette décharge à l'arrivée à la soirée car j'ai pleine conscience de ce que je signe.

le __/__/__ à _____ à _____ heures

Signature



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

19. Noël 2023 : Validation des devis de Machecoul, organisation et budget repas site de Blois, prévention routière pour tous sites.

	<p>Vtc corinne collier 13 Chemin de la Taillée - 85300 Challans n° SIREN / SIRET : 879179018 N° RCS / RM : 879179018 N° TVA UE : FR75879179018 E-mail: carlier.corinne@gmail.com Téléphone: +33784124315 Site internet: www.vtc-vendée.fr</p>																														
<p>CSE LSL Intersport 27 rue André Marie Ampère 44270 Machecoul-Saint-Meme France</p>	<p>Devis Devis n°: 111 Date: 10/11/2023 Validité: 10/12/2023</p>																														
<table border="1"><thead><tr><th>Description</th><th>Quantité</th><th>Unité</th><th>Prix</th><th>TVA</th><th>Montant</th></tr></thead><tbody><tr><td>Monsieur Alexandre Tadej M-A-D 15 personnes (02 Décembre 2023) 21h / 2h Forfait : 150/200 kms</td><td>1</td><td>pack</td><td>230,00</td><td>10%</td><td>230,00</td></tr><tr><td colspan="5">Sous-total HT</td><td>230,00</td></tr><tr><td colspan="5">TVA 10% de 230,00</td><td>23,00</td></tr><tr><td colspan="5">Montant Total EUR</td><td>253,00</td></tr></tbody></table>	Description	Quantité	Unité	Prix	TVA	Montant	Monsieur Alexandre Tadej M-A-D 15 personnes (02 Décembre 2023) 21h / 2h Forfait : 150/200 kms	1	pack	230,00	10%	230,00	Sous-total HT					230,00	TVA 10% de 230,00					23,00	Montant Total EUR					253,00	
Description	Quantité	Unité	Prix	TVA	Montant																										
Monsieur Alexandre Tadej M-A-D 15 personnes (02 Décembre 2023) 21h / 2h Forfait : 150/200 kms	1	pack	230,00	10%	230,00																										
Sous-total HT					230,00																										
TVA 10% de 230,00					23,00																										
Montant Total EUR					253,00																										

Un taxi sera également mis en place pour le repas de Noël de Machecoul avec les mêmes conditions qu'à St Vulbas, la direction prend la moitié en charge.

Pour le site de Blois, un petit déjeuner ou un goûter sera proposé en fonction de l'équipe en intégrant les intérimaires.

Le montant s'élèverait aux alentours de 300€.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

20. Point comptes CSE par le trésorier.

COMPTES FIN OCTOBRE 2023	2023	2022	2021
Œuvres Sociales et Culturelles	93740,75	95541,86	73995,94
Fonctionnement	21798,02	16385,69	22195,7
Association sportive	17550,65	16152,85	

Subventions :

	2019	2020	2021	2022	2023
1er TR	16038,06	17250,51	17375,95	19038,63	22183,85
	2197	2363,08	2380,27	2608,04	3038,88
2ème TR	19687,94	18065,76	20208,68	22854,7	25890,64
	2696,98	2474,76	2768,31	3130,78	3546,67
3ème TR	16791,7	17114,51	18529,13	20845,47	21617,65
	2300,23	2344,46	2538,24	2855,55	2961,32
4ème TR	18040,75	18303,83	20950,15	23910,48	
	2471,34	2507,28	2869,88	3275,41	
Annuel osc	70558,45	70734,61	77063,91	86649,28	69692,14
Annuel fonc	9665,55	9689,58	10556,7	11869,78	9546,87

21. Association sportive : point référents du CSE.

Le fichier pour les CADHOC de participation à l'activité sportive des enfants est finalisé, il y a environ une cinquantaine d'enfants.

22. Point billetterie.

Nous avons fait une commande de parfum, pour permettre aux salariés de pouvoir faire des cadeaux de Noël à prix attractifs et en bénéficiant de 5% de réduction en plus avec le Black Friday.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

23. Point distributeurs.

Une demande d'augmentation du nombre de sandwiches est faite par l'équipe de nuit.
Des salariés souhaiteraient des boissons fraîches 0%.

21. Interrogation des salariés.

Document annexé au PV.

Frédéric demande à ce que soit noté au PV :

Alain ayant 15 ans d'ancienneté, fait le constat que depuis que Frédéric est là l'entreprise ne progresse plus.

Alain demande à ce que soit noté au PV :

Le « Nous on travaille Nous » de Frédéric.

La séance est levée à 15H55

La Secrétaire
Sandra MONNERY

Le Président
Frédéric GRASSART